



## AVIS DE PROMULGATION

Aux personnes intéressées par la résolution 20-08-255 autorisant la construction d'un bâtiment commercial à des fins de garage de réparation ou d'entretien de véhicules automobiles et d'établissement de vente et d'installation de pneus sur le lot 5 602 428 en vertu du règlement 723-17 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 4 août 2020, le conseil a adopté la résolution 20-08-255 autorisant la construction d'un bâtiment commercial à des fins de garage de réparation ou d'entretien de véhicules automobiles et d'établissement de vente et d'installation de pneus sur le lot 5 602 428 en vertu du règlement 723-17 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

La résolution 20-08-255 est entrée en vigueur le 25 août 2020, à la suite de la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Brome-Missisquoi.

Cette résolution est disponible à l'hôtel de ville de Bedford au 1 rue Principale, durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à Bedford, ce 31 août 2020.

Guy Coulombe  
Directeur Général